



ARKE2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master privilégie l'approche pratique des questions d'histoire de l'art et d'archéologie :

- visites de musées, concerts, voyages d'études en Belgique et à l'étranger, en collaboration avec des musées (musées de Louvain-la-Neuve, de Mariemont, des instruments de musique, etc.), problématiques muséales ;
- exercices pratiques dans différents laboratoires ;
- un stage sur le terrain : chantier de fouilles, musée, laboratoire de recherche, etc.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en histoire de l'art et archéologie et avez affermi votre curiosité pour les objets et les Œuvres du passé et du présent ;
- souhaitez continuer à développer votre sensibilité et vos capacités d'investigation scientifique ;
- désirez devenir un spécialiste, doté de connaissances à la pointe de l'actualité dans le domaine de votre choix ;
- cherchez à enrichir votre profil de compétences professionnelles et à bénéficier de l'occasion de les tester sur le terrain.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans :

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie : services de fouilles, archéologie du bâtiment, gestion des bâtiments classés, de collections artistiques et archéologiques ou de musées, patrimoine, conservation, voyages spécialisés, organisation d'expositions, etc. ;
- les secteurs de la culture et de la communication : galeries d'art, commerce des Œuvres d'art, expertise, restauration, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc. ;
- l'enseignement et la recherche.

Votre programme

Le master vous offre :

- une formation méthodologique exigeante et appliquée à votre sujet de recherche ;
- un programme permettant de combiner de nombreux cours au choix parmi vos modules de formation privilégiés, en fonction de vos centres d'intérêt personnel ou de vos objectifs professionnels, auxquels répondent complémentaires des finalités spécialisées conçues spécifiquement pour chaque filière ;
- la possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger ou un stage sur le terrain ;
- un encadrement de qualité et les outils technologiques les plus modernes.

ARKE2M -

- 6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;
- 6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;
- 6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;
- 6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

7. **S'il choisit la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de l'histoire de l'art et archéologie, et pouvoir y évoluer positivement

- 7.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;
- 7.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;
- 7.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\)](#).

8. **S'il choisit la finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie** : Au terme de cette finalité spécialisée qui développe de manière spécifique les cadres épistémologiques, les modalités de gestion et l'étude du patrimoine mobilier et immobilier archéologique par les experts des sciences de la terre et du vivant, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques relatives à l'analyse et à l'interprétation - des paysages, de l'environnement, y compris leur exploitation anthropique (Geomorphology and Geoarchaeology, Paléobotanique et archéozoologie), - de l'exploitation, de la diffusion et de la transformation des matières premières (Archéométrie et céramologie), - des sociétés anciennes par la compréhension des caractères et des comportements individuels et communautaires (Théorie de l'archéologie et ethnoarchéologie, Anthropologie physique et archéoanthropologie), - et relatives à la gestion globale des patrimoines archéologiques.

9. **S'il choisit la finalité spécialisée : iconologie et études des cultures visuelles** : Au terme de cette finalité spécialisée qui a pour objectif d'inscrire l'histoire de l'art dans le champ élargi d'une histoire des images et de ses médiums, l'étudiant aura acquis des connaissances historiques relatives à la création et à la réception des images du moyen âge au XXI^e siècle. Il sera également à même de maîtriser des méthodologies anthropologiques, sociologiques et philosophiques relatives aux rapports des images et des arts aux sociétés qui les ont créées et utilisées. Enfin, il sera sensibilisé à la question des rapports entre les médiums afin de mieux comprendre des enjeux propres à des modalités de communication autres qu'esthétique (politique, religieuse...).

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Formation générale (35 crédits)

○ LARKE2892	Mémoire		[FR] [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐		X
○ LARKE2710	Stage et pratique disciplinaire	Nicolas Amoroso (coord.) Nicolas Cauwe (coord.) Marco Cavalieri (coord.) Gaelle Chantrain (coord.) Catherine Coquelet (coord.) Ralph Dekoninck (coord.) Anne Dubois (coord.) Ingrid Falque (coord.) Caroline Heering (coord.) Charlotte Langohr (coord.) Inès Leroy (coord.) Martina Marano (coord.) Marie-Emilie Ricker (coord.) Joël Roucloux (coord.) Alexander Streitberger (coord.) Paolo Tomassini (coord.) Jean Vanden Broeck-Parant (coord.) Laurent Verslype (coord.)	[FR] [q1+q2] [235h] [5 Crédits] 🌐	X	X

o Choix disciplinaires

L'étudiant compose son programme en fonction de sa discipline et parmi les modules de l'offre de formation suivants :

⊗ A. H 1 -1 0 0 0 cm 0 T185crédits)



L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du bloc 1, soit durant le 1er quadrimestre du bloc 2. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel



Finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie [30.0]

Cette finalité est conçue et proposée complémentirement à la filière B. Archéologie.

Cette finalité spécialisée approfondit les fondements épistémologiques et théoriques ainsi que les modalités des pratiques et de la gestion de l'archéologie aujourd'hui. Elle prend plus particulièrement en considération les cadres sociaux et techniques de l'exploitation, de la diffusion et de la transformation des matières premières, façonnées par l'Homme en objets. La formation aborde également, au travers de cas pratiques, l'analyse et l'interprétation des paysages, de l'environnement, y compris l'exploitation de leurs ressources par les sociétés anciennes. La finalité en archéologie sensibilise encore aux enjeux de l'enquête sur les traces matérielles des temps récents et présents.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Formation générale (15 crédits)

○ LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LFIAL1145	Critique historique	Laurence Van Ypersele	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐

o L'étudiant choisit un cours d'histoire parmi: (5 crédits)

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Elynn Gorris Françoise Van Haeperen	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge		

⌘ LARKE1554

			<p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres</p>	<p>S'il a suivi la Mineure en histoire de l'art et archéologie</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Tout autre bachelier</p>	<p>Accès sur dossier</p>	<p>En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>	
<p>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</p>			
<p>Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</p>	<p>Accès direct</p>		
<p>Autre bachelier</p>	<p>Accès sur dossier</p>	<p>En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>	
<p>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</p>			
<p>Bachelor in de archeologie Bachelor in de kunstwetenschappen</p>	<p>Maîtrise du français de niveau B1 (CECRRG [] 0 2.3s q 1 0 0 1</p>	<p>123.972E0.8706 0. 1 0 0 0 cm 0 0 m2Gd7p0 1 244.444 0 cm q 1 0 0 1 -3.5 79.8000</p>	

Bacheliers non universitaires

m587.92€ Tf 1 0 0 -1 28352tre consultés da

> En savoir plus sur les passerelles vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

<p>Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie Master [60] en histoire Master [120] en histoire</p>	<p>S'il a suivi la Mineure en histoire de l'art et archéologie en bachelier</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>générale peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.</p> <p>Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie Master [60] en histoire Master [120] en histoire</p>		<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>
<p>Autre master du Secteur des sciences humaines</p>		<p>Accès sur dossier</p>	<p>En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>
<p>Masters non belges</p>		<p>Accès sur dossier</p>	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques.</p> <p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés</p>

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Les parcours proposés par le biais des finalités offrent de nombreuses occasions de rendre l'étudiant de plus en plus « responsable de sa formation » et en même temps de ses choix progressifs de vie professionnelle (par le biais des stages).

Les différents domaines d'études du programme (archéologie et histoire de l'art) offrent en effet un ensemble de cours cohérent, qui s'appuient sur différentes stratégies d'enseignement dont l'e-learning. Les cours magistraux sont accompagnés de lectures obligatoires.

Dans les modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité, il y a la possibilité d'inclure dans le programme des cours d'autres disciplines, voire d'autres universités (volet optionnel).

En fin de compte, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale, au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master ;
2. s'inscrire à l'agrégation ;
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation) ;
4. accéder au 3e cycle de formation ;
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits s 3.72 ulemionJ 1 0 0 -1 12 98.6444.246 T22()] TJ /F3 8.8 Tf 1 0 0 -1 0 108.3759.33 Tm 3.02.

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Joël Roucloux](#)

Jury

- Président: [Joël Roucloux](#)
- Secrétaire: [Caroline Heering](#)
- 3e membre du jury: [Charlotte Langohr](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be